Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS CJN

BTS Collaborateur juriste notarial - Épreuve E4

Session 2026 • Code sujet : **26-BTS-CJN-E4** • Durée : **20 minutes** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Accueil et analyse de la situation (3 questions) **Page 3**

2. Accompagnement déontologique et information du client (4 questions) **Page 6**

3. Suites du dossier et communication professionnelle (3 questions) **Page 8**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbtscjn.fr/assets/annales/bts-cjn/E4 - Analyse du projet et de son contexte/2026/BTS CJN - E4 - Analyse du projet et de son contexte - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Accueil et analyse de la situation

À l'office notarial des Rives, Mme Martin envisage de donner un appartement à son fils Julien, qui l'accompagne et répond parfois à sa place. Le candidat doit distinguer les faits connus des éléments à vérifier et expliquer une démarche d'accueil respectueuse, sans présumer d'une incapacité ou d'une pression.

Question 1.1. Reformulez la demande de Mme Martin et distinguez les faits établis des informations qui restent à recueillir avant toute analyse du projet.

Faits établis	À recueillir ou vérifier
Mme Martin exprime le souhait de donner à Julien un appartement situé à Tours. Elle souhaite régler les choses rapidement.	Son identité, son état civil, ses objectifs et la portée précise du projet.
Elle indique avoir deux enfants, Julien et Sophie. Julien l'accompagne et répond parfois à sa place. Aucune pièce n'a été remise.	Le titre de propriété, la situation juridique du bien et les personnes qu'elle autorise à participer aux échanges.

Je reformule : Mme Martin souhaite étudier la donation à Julien de l'appartement situé à Tours. À ce stade, sa propriété doit être confirmée par le titre. Je recueille directement auprès d'elle ses objectifs et sa compréhension du projet, puis je vérifie les pièces avant toute analyse. Les faits connus ne permettent de conclure ni à une volonté définitive, ni à une pression, ni à une incapacité.

DR1 : demande, faits et vérifications

distinguer clairement les faits des vérifications à effectuer.

Fiche de préparation : faits, vérifications et

Rubrique	Donner l'appartement à Julien / Deux enfants ; Julien présent
Demande formulée par Mme Martin	Identité, objectifs, titre, volonté
Faits établis	
Informations ou pièces à vérifier	

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Projet envisagé : donation à Julien de l'appartement situé à Tours. Vérifier identité, état civil, objectifs, volonté, titre de propriété et choix de communication.

Question 1.2. Présentez les modalités d'accueil et de conduite de l'entretien qui permettent de recueillir directement la volonté de Mme Martin, tout en maintenant une attitude respectueuse envers son fils.

1. M'adresser directement à Mme Martin et l'inviter à exposer sa demande avec ses propres mots.
2. Reformuler pour vérifier ma compréhension et lui demander qui elle souhaite associer aux échanges et aux informations.
3. Comme Julien répond parfois à sa place, lui proposer avec tact un temps d'échange individuel, sans brusquerie ni mise en cause de son fils.

4. Respecter sa réponse : elle préfère décider après en avoir parlé. Lui laisser le temps et convenir avec elle d'une suite adaptée.

Je reste courtois envers Julien et explique que cette démarche garantit que la volonté de la cliente soit recueillie directement. La présence d'un proche ne suffit pas à établir une pression ou une incapacité.

DR1 : conduite de l'entretien

distinguer clairement les faits des vérifications à effectuer.

Fiche de préparation : faits, vérifications et conduite à tenir

Rubrique	Réponse du candidat
Demande formulée par Mme Martin	
Faits établis	
Informations ou pièces à vérifier	Échange individuel proposé sans insistance

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

S'adresser directement à Mme Martin, reformuler sa demande et proposer un échange individuel sans insistance. Respecter son choix et le temps qu'elle demande.

Question 1.3. Identifiez deux risques déontologiques ou professionnels que révèle la situation et expliquez les précautions immédiates à prendre.

Deux risques appellent des précautions immédiates, sans préjuger des intentions de Julien ni des capacités de Mme Martin :

- **Volonté libre :** Julien répond à plusieurs questions destinées à sa mère et celle-ci souhaite prendre le temps de décider. Je lui donne directement la parole et propose un échange individuel, sans pression.
- **Secret professionnel :** aucun mandat ni accord de Mme Martin autorisant la communication à Julien n'a été reçu. Je ne lui transmets donc pas d'informations sur le dossier sans son autorisation.

Je consigne ces faits de manière neutre et en rends compte au notaire responsable. Je ne pose aucun diagnostic et ne conclus ni à une pression ni à une incapacité.

DR1 : points de vigilance

distinguer clairement les faits des vérifications à effectuer.

Fiche de préparation : faits, vérifications et conduite à tenir

Rubrique	Réponse du candidat
Demande formulée par Mme Martin	
Faits établis	Volonté libre ; confidentialité envers Julien
Informations ou pièces à vérifier	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Préserver la liberté d’expression de Mme Martin et le secret professionnel : échange individuel proposé avec tact, aucune information à Julien sans accord, compte rendu factuel au notaire.

2. Accompagnement déontologique et information du client

Mme Martin reste au centre de la relation avec l'office, tandis que son fils est présent à l'entretien. Le candidat doit expliquer comment préserver sa liberté de décision, le secret professionnel et l'impartialité, tout en délivrant une information prudente et équilibrée.

Question 2.1. Expliquez comment vous vérifiez que Mme Martin comprend la nature générale de son projet et qu'elle peut exprimer sa volonté librement. Précisez les limites de votre rôle de collaborateur.

Je m'adresse directement à Mme Martin et l'invite à expliquer, avec ses mots, le projet et ses objectifs. Je reformule sa demande, puis lui demande ce qu'elle en comprend et si elle souhaite poursuivre. Pour apprécier sa liberté de décision, je lui propose avec tact un échange individuel, sans l'imposer ni déduire pression ou incapacité de la présence de Julien. Sa réponse, « Je préfère décider après en avoir parlé », doit être respectée.

- Je rends compte au notaire responsable des faits et de tout point de vigilance.
- Je ne pose aucun diagnostic médical et ne conclus pas définitivement sur les effets juridiques : ces vérifications relèvent du notaire.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier la compréhension et recueillir la volonté de Mme Martin sans présumer d'une pression ou d'une incapacité. Transmettre les points de vigilance au notaire, sans diagnostic ni conclusion juridique définitive.

Question 2.2. Indiquez comment vous gérez la présence de Julien pendant l'entretien, notamment si Mme Martin souhaite poursuivre seule une partie de l'échange.

1. J'accueille Julien avec courtoisie, tout en m'adressant directement à Mme Martin pour recueillir sa demande et ses choix.
2. Je lui demande si elle souhaite poursuivre une partie de l'échange seule. Si elle accepte, je propose à Julien de patienter, sans le mettre en cause ni le brusquer.
3. Comme Mme Martin préfère décider après en avoir parlé, je respecte son hésitation, explique les modalités de confidentialité et lui laisse le temps de choisir. La présence de son fils ne suffit pas à établir une pression ou une incapacité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Demander à Mme Martin si elle souhaite un échange individuel, respecter son hésitation et accueillir Julien avec courtoisie, sans présumer de ses intentions.

Question 2.3. Expliquez quelles informations peuvent être communiquées à Julien et selon quelles précautions, au regard du secret professionnel et des souhaits exprimés par Mme Martin.

Le secret professionnel interdit de communiquer librement à Julien les informations confiées par sa mère. À ce stade, aucune autorisation de Mme Martin ni aucun mandat n'a été reçu : je ne lui transmets donc pas d'éléments personnels ou propres au dossier. Je demande directement à Mme Martin quelles personnes peuvent participer aux échanges et recevoir des informations, puis je consigne précisément ses instructions.

- Je peux donner des renseignements généraux sur le déroulement d'un dossier, sans révéler d'informations confidentielles sur sa situation.
- Si Mme Martin autorise un partage, je le limite aux informations qu'elle accepte de communiquer.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sans autorisation de Mme Martin, ne communiquer à Julien aucune information confidentielle sur son dossier. Consigner toute autorisation et en respecter la portée.

Question 2.4. Présentez une manière équilibrée d'informer Mme Martin sur les conséquences possibles d'une donation à un seul de ses enfants, sans prendre parti ni affirmer des conséquences qui n'auraient pas été vérifiées.

J'explique à Mme Martin qu'une donation à Julien peut soulever des questions patrimoniales et successorales, compte tenu notamment de la présence de sa fille Sophie. Je précise que les conséquences exactes doivent être étudiées au regard de la situation familiale, du bien, des pièces et du droit applicable. Je présente ces points de manière neutre, sans conseiller de favoriser l'un de ses enfants ni annoncer un résultat. Après vérification, le notaire responsable pourra lui exposer les effets et options pertinents pour son projet.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Signaler les incidences patrimoniales et successorales à étudier, sans conclure ni prendre parti, puis soumettre l'analyse au notaire après vérification.

3. Suites du dossier et communication professionnelle

À la fin du premier entretien, aucune pièce justificative n'a été remise et Mme Martin n'a pas encore indiqué si son fils participera aux échanges ultérieurs. Le candidat doit proposer une suite proportionnée, préserver la confidentialité et rendre compte factuellement au notaire responsable.

Question 3.1. Indiquez les principales pièces ou informations à demander à Mme Martin avant de poursuivre l'étude, et justifiez leur utilité sans solliciter de données étrangères au dossier.

À demander	Utilité
Pièce d'identité et état civil	Vérifier l'identité et les éléments de situation personnelle.
Titre de propriété	Confirmer la propriété et la situation juridique de l'appartement.
Informations familiales utiles	Étudier le projet dans la situation familiale indiquée.
Coordonnées et consignes de contact	Organiser les échanges selon les choix de Mme Martin.

Je demande ces éléments directement à Mme Martin, en expliquant leur utilité et en limitant la collecte à ce qui est nécessaire à l'étude initiale. Les caractéristiques du bien et les conséquences du projet seront examinées après vérification des pièces. Je recueille aussi ses consignes sur les personnes autorisées à participer aux échanges ou à recevoir des informations, sans présumer d'une autorisation de communiquer à Julien.

DR 2 : pièces et informations à recueillir

Suivi de la demande de Mme Martin

Action à proposer	Objectif	Précaution déontologique
Identité, état civil	Vérifier identité	Demander directement
Titre de propriété	Vérifier le bien	Expliquer la finalité
Informations familiales	Étudier le projet	Limiter aux besoins

✓ RÉPONSE À RETENIR

Demander à Mme Martin sa pièce d'identité et son état civil, le titre de propriété, les informations familiales utiles et ses coordonnées avec ses consignes de contact.

Question 3.2. Proposez une organisation des prochains échanges qui respecte le choix de Mme Martin concernant la participation de son fils et la confidentialité des informations.

1. Recontacter Mme Martin directement et lui demander si elle souhaite poursuivre seule ou avec Julien. Elle a indiqué préférer décider après en avoir parlé : lui laisser ce temps, sans insister.
2. Consigner précisément les personnes qu'elle autorise à participer et à recevoir des informations.

3. Organiser les prochains rendez-vous selon son choix et proposer avec tact un échange individuel si elle le souhaite.

En l'absence d'accord, ne communiquer aucune information à Julien. Si Mme Martin autorise sa participation, limiter les échanges aux informations qu'elle accepte de partager et respecter ses consignes de confidentialité.

DR 2 : consignes pour les échanges

Suivi de la demande de Mme Martin

Action à proposer	Objectif	Précaution déontologique
.....		
.....		
.....		
..... Consigner les accords	 Tracer les choix	 Aucun partage sans accord

✓ RÉPONSE À RETENIR

Demander directement à Mme Martin qui peut participer et recevoir des informations, consigner son choix et ne rien communiquer à Julien sans son accord.

Question 3.3. Présentez les éléments que vous consignez dans le compte rendu interne de l'entretien et expliquez comment vous rendez compte au notaire responsable des points de vigilance, sans porter de jugement sur les personnes.

Je date le compte rendu et distingue les faits des éléments restant à vérifier. Je reprends les rubriques de la trame interne :

- Demande : Mme Martin envisage de donner à Julien son appartement situé à Tours et souhaite régler les choses rapidement.
- Personnes présentes : Mme Martin et Julien; celui-ci a répondu à plusieurs questions destinées à sa mère.
- Confidentialité : Mme Martin préfère décider après en avoir parlé; aucun accord de communication à Julien n'a été donné.
- Pièces et suites : aucune pièce justificative remise; identité, état civil, propriété, compréhension du projet et choix de participation restent à vérifier.

Je transmets ces faits, les pièces manquantes et les points de vigilance au notaire responsable, en proposant un échange adapté. Je ne conclus ni à une pression ni à une incapacité et ne pose aucun diagnostic.

DR 1 : compte rendu factuel

Rubrique	Réponse du candidat
Demande formulée par Mme Martin	Donation envisagée à Julien
Faits établis	Mme Martin et son fils
Informations ou pièces à vérifier	Décision sur sa participation à confirmer
Points de vigilance déontologique	Aucune pièce remise
Premières suites proposées	Vérifications à soumettre au notaire

✓ RÉPONSE À RETENIR

Consigner la demande, les personnes présentes, les consignes de confidentialité, les pièces manquantes et les vérifications à mener, puis en rendre compte factuellement au notaire responsable.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Session 2026 du BTS Collaborateur juriste notarial, épreuve E4, code 26-BTS-CJN-E4, d'une durée de 20 minutes et de coefficient 3. Le sujet porte sur l'accompagnement déontologique de Mme Martin, qui envisage une donation immobilière à son fils. Il évalue l'accueil, le recueil de la volonté, la confidentialité, l'impartialité, la collecte des pièces et le suivi du dossier.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Recueillir la volonté du client directement, sans déduire une incapacité ou une pression de la seule présence d'un proche.
- Ne communiquer des informations à un tiers qu'en tenant compte des instructions et de l'accord du client.
- Distinguer les faits établis des éléments à vérifier avant toute analyse juridique ou conclusion définitive.
- Limiter la collecte de pièces et de données à ce qui est utile au traitement du dossier.

Points de vigilance & attentes du jury

- Reformulez la demande et séparez clairement les faits connus des vérifications à effectuer.
- Adressez-vous directement à Mme Martin et respectez son choix de poursuivre ou non une partie de l'entretien seule.
- Ne communiquez pas d'informations à Julien sans vérifier les instructions de Mme Martin.
- Consignez les faits, les pièces manquantes, les souhaits de communication et les suites à soumettre au notaire.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment distinguer les faits établis des éléments à vérifier ?

Présentez comme faits établis les informations rapportées dans le dossier, sans les transformer en conclusions. Identifiez séparément les justificatifs et précisions à obtenir, comme l'identité, l'état civil, le titre de propriété, les objectifs du projet et les souhaits de communication.

Q : Que faire si le fils répond à la place de sa mère ?

Adressez-vous directement à Mme Martin et reformulez sa demande avec elle. Vous pouvez lui proposer un échange individuel sans brusquerie, mais respectez son choix et ne concluez ni à une pression ni à une incapacité sur la seule présence de son fils.

Q : Comment organiser les 20 minutes et tenir compte du barème ?

Le sujet répartit les points entre trois parties : 6 points, 8 points et 6 points. Il ne fixe pas de durée par partie. Structurez votre exposé selon ces pondérations et gardez du temps pour les suites du dossier et le compte rendu.

Q : Quels critères le jury évalue-t-il dans cette épreuve ?

Le barème évalue la qualité de l'analyse, la posture professionnelle, la prise en compte de la volonté du client et la pertinence des réponses. Les réponses doivent rester factuelles, respecter la confidentialité et ne pas avancer de conclusions avant les vérifications.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbtscjn.fr/assets/annales/bts-cjn/E4 - Analyse du projet et de son contexte/2026/BTS CJN - E4 - Analyse du projet et de son contexte - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Collaborateur Juriste Notarial : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.